

Beaucoup d'organismes financiers ont eu des difficultés pendant la crise. Vous pouvez donc vous poser à juste titre la question de la sécurité de votre compte à terme. Une banque peut faire faillite, mais votre épargne est généralement protégée jusqu'à un montant de 100 000 euros par organisme financier.

Le système de garantie pour l'épargne

L'argent que vous épargnez auprès d'une banque belge est protégé par le **Fonds de garantie**. Les banques belges doivent s'affilier à ce système de protection. Lorsqu'une banque fait faillite, le Fonds de garantie veille au remboursement de votre épargne.

Le Fonds de garantie protège votre épargne (sur tous vos comptes à vue ^[1], comptes d'épargne ^[2], comptes à terme ^[3] et bons de caisse ^[4] pris ensemble) jusqu'à 100 000 euros par banque et par personne (pas par compte). Si votre épargne dépasse ce montant, mieux vaut la répartir dans plusieurs banques. Le montant exact garanti, la liste des banques protégées et quelques exemples pratiques sont présentés sur <http://fondsdegarantie.belgium.be/fr> ^[5].

Vous êtes client d'une banque étrangère ? Elle peut éventuellement être couverte par un système de garantie étranger. Vérifiez le règlement qui s'applique à votre banque.

Le compte à terme produit-il un intérêt fixe ?

La banque doit payer l'intérêt promis pour toute la durée du compte à terme. Si votre compte à terme dure moins d'un an, vous ne recevez pas les pourcentages indiqués, mais une partie de ceux-ci, selon le nombre de jours de votre compte à terme.

Un exemple

Vous versez 5 000 euros sur un compte à terme d'une durée de 4 mois, avec un intérêt annuel brut de 0,9 %. À la fin des 4 mois, (1/3 d'année), vous ne toucherez que 0,3 % (1/3 des 0,9 % d'intérêt), moins 30 % de précompte mobilier = 0,21 % d'intérêt. Sur vos 5 000 euros, cela donne 10,50 euros d'intérêt net.

Le conseil Wikifin

- Le compte à terme est souvent une bonne solution si vous ne savez pas immédiatement comment vous voulez placer votre argent, mais que vous voulez quand-même le faire fructifier en attendant.

URL source: <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/epargner-et-investir/comptes-terme/risques>

Liens

[1] <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/votre-argent-au-quotidien/comptes-en-banque/compte-vue>

[2] <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/epargner-et-investir/compte-depargne/types-de-comptes-depargne>

[3] <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/epargner-et-investir/comptes-terme/cest-quoi>

[4] <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/epargner-et-investir/bons-de-caisse/cest-quoi>

[5] <http://fondsdegarantie.belgium.be/fr>